



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

Etat de rapprochement comptabilité immobilisation

Gestion des flux à la mise en service des immobilisations

Possibilité de recoder les segments de CGR lors des transferts

Création d'un sas permettant de reprendre des liens entre les immobilisations

Modifications

Mise à disposition de toutes les colonnes dans les mises en forme Excel

Enrichissement de l'état de contrôle des immobilisations

Enrichissement des contrôles des dates lors de la clôture

Uniformisation du paramétrage lors des transferts d'immobilisations

Possibilité de faire suivre l'établissement d'origine lors d'un transfert

Evolution pour la nature de sortie TG

Contrôle des annuités lors de la suppression logique d'une immobilisation

Suivi automatique de la localisation et de l'analytique sur les subventions

MODULES

Nouveautés

WSAMIMT - Webservices pour la création d'immobilisations

STRUCTURES DE DONNEES

Créations de tables

AMLIT - Liens des immobilisations de transfert

Modifications de tables

AMCPT - Exceptions sur comptes postes journaux et CGR

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Immobilisations en I1.01.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Etat de rapprochement comptabilité immobilisation

Possibilité de totaliser par segment analytique.

Explications

A la soumission de l'état de rapprochement comptabilité immobilisation (EAMRCI) les zones suivantes ont été ajoutées :

- Fourchette de CGR
- Chemin de composition de CGR
- Type d'affectation (afin de préciser s'il s'agit d'un CGR A ou d'un CGR B)
- Accès à la sélection CGR (TSCGR) dans les transactions liées
- 4 critères de totalisation (compte, CGR et tous les paramètres des CGR de 1 à 20)

Ceci permet donc de faire des totalisations par compte, par CGR et par segment analytique. L'édition est basée d'une part sur l'état récapitulatif 2054 (EAM2054) pour les immobilisations et d'autre part sur une balance comptable (EBLC) ou analytique (EBLA) pour la finance.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMRCI - Etat de rapprochement comptabilité immobilisation (Transaction AMERCI)

Gestion des flux à la mise en service des immobilisations

Il est possible de gérer des flux différents lors de la mise en service d'une immobilisation afin de prendre en compte les factures qui proviennent des exercices antérieurs.

Explications

La zone "Type de pièce pour l'antériorité" a été ajoutée à la soumission du traitement de mise en service des immobilisations, ainsi que dans le traitement d'annulation de la mise en service.

S'il existe des lignes de factures rattachées à l'immobilisation traitée dans CAMLCA sur des exercices précédents, il y a deux écritures à générer. C'est la date comptable présente au niveau de chaque ligne de facture de CAMLCA qui permet d'attribuer une facture sur les exercices antérieurs ou non.

Exemple : Mise en service sur l'exercice N d'une immobilisation de 1500 dont une facture de 1000 a été passée sur l'exercice N-1 et une facture de 500 sur l'exercice N.

A la mise en service de cette immobilisation il y a donc normalement deux écritures à passer :

- Ecriture de 1000 avec le type de pièce pour l'antériorité ajouté à la soumission afin d'alimenter le flux virement de poste à poste.
- Ecriture de 500 avec le type de pièce du journal afin d'alimenter le flux acquisition.

Remarque : Auparavant une seule écriture de 1500 avec le type de pièce du journal était générée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMAMS - Traitement d'annulation de mise en service d'immo. (Transaction AMTAMS)

TAMENC - Traitement de mise en service des immobilisations (Transaction AMTENC)

Possibilité de recodifier les segments de CGR lors des transferts

La colonne "Méthode de suivi des segments" a été ajoutée à la transaction GAMCPT afin de pouvoir préciser, position par position, si on doit faire suivre ou non le segment correspondant à cette position sur l'établissement destination.

Explications

La colonne "Méthode de suivi des segments" a été ajoutée à la transaction GAMCPT afin de pouvoir préciser, position par position, si on doit faire suivre ou non le segment correspondant à cette position sur l'établissement destination.

La position 1 correspond au segment 1, la position 2 correspond au segment 2, ...

Ceci ne concerne donc que les exceptions de type "F", qui sont prises en compte par le traitement de cession TAMCES lors des transferts d'établissements : nature de cession T, TF et TG.

Chaque position peut prendre les valeurs suivantes :

- "O" : le segment du CGR à affecter sera celui du CGR d'origine ;
- "N" : le segment du CGR à affecter ne sera pas renseigné ;
- "_" (souligné) : le segment du CGR à affecter sera celui du nouveau CGR.

Cette méthode fonctionne avec les champs : "CGR A à remplacer " (CGR origine) et "Nouveau CGR A" (CGR destination).

Si le CGR A à remplacer n'est pas renseigné, l'exception sera prise en compte pour tous les CGR, sauf ceux pour lesquels une exception est définie.

Exemple : Pour tous les CGR A de l'établissement 10, lors d'un transfert sur l'établissement 20, je veux :

- Conserver le segment 1 ;
- Remplacer le segment 2 par 200 ;
- Supprimer le segment 3.

Dans GAMCPT, il faut saisir le paramétrage suivant :

- Etablissement : 10
- Etablissement destination : 20
- CGR A à remplacer : non renseigné (donc valable pour tous les CGR)
- Méthode de suivi des segments : O_N
- Nouveau CGR A : 200 (segment 2 à affecter)

Si le CGR initial sur l'établissement 10 est "SEG1 SEG2 SEG3", après transfert sur l'établissement 20 il deviendra : "SEG1 200".

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMCPT - Exceptions sur comptes, postes, journaux et CGR A (Transaction AMICPT)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

Création d'un sas permettant de reprendre des liens entre les immobilisations

Création d'une transaction (GAMLIT) permettant de gérer des liens entre les immobilisations de transfert afin qu'ils soient ensuite transférés dans la table définitive des liens (GAMLIM).

Explications

Ajout d'une case à cocher "Prise en compte des liens" à la soumission de TAMIMT afin de pouvoir transférer les liens correspondant à l'immobilisation traitée.

Le bouton "Transfert" de la transaction GAMIMT a également été modifié afin de prendre en compte les liens correspondant à l'immobilisation traitée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMLIT - Liens des immobilisations de transfert (Transaction AMILIT)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (Transaction AMTIMT)

Modifications

Mise à disposition de toutes les colonnes dans les mises en forme Excel

Création ou modification de mises en forme existantes pour avoir toutes les données dans le fichier Excel.

Explications

- Edition de la fiche d'immobilisation (EAMIMO) : création d'une mise en forme Excel (Q000000003) avec mise à disposition de toutes les colonnes de la fiche d'immobilisation.
- Etat d'inventaire (EAMINV) : modification de la mise en forme Excel Q000000002 afin de mettre à disposition toutes les colonnes de la fiche d'immobilisation dans l'onglet "Données".
- Etat des acquisitions (EAMACQ) : modification de la mise en forme Excel Q000000002 afin de mettre à disposition toutes les colonnes de la fiche d'immobilisation dans l'onglet "Données".
- Etat de contrôle des immobilisations (EAMCTL) : création d'une mise en forme Excel (Q000000002) dans laquelle chaque onglet correspond à un type de contrôle réalisé.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMACQ - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACQ)

EAMCTL - Etat de contrôle des immobilisations (Transaction AMECTL)

EAMIMO - Edition des fiches d'immobilisation (Transaction AMEIMO)

EAMINV - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINV)

Enrichissement de l'état de contrôle des immobilisations

Des contrôles toujours réalisés ont été ajoutés, ainsi qu'un contrôle à la demande sur les subventions liées.

Explications

- Parmi les contrôles qui sont toujours réalisés, les contrôles suivants ont été ajoutés :
- Immobilisations dont la numérotation n'est pas en phase avec son type d'amortissement ;
 - Immobilisations dont la somme des mensuelles de l'exercice en cours (Nature = M) est différente du montant de l'annuité en cours (Nature = E) ;
 - Immobilisations dont la somme des mensuelles du prochain exercice (Nature = UM) est différente du montant de l'annuité de N+1 (Nature = U).

Pour les contrôles qui ne sont faits que sur demande (cases à cocher à la soumission), si on choisit de contrôler les subventions liées, le contrôle suivant a été ajouté :

- Contrôle que le dépôt et l'emplacement sont identiques entre l'immobilisation et les subventions qui leur sont rattachées via les liens SF.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMCTL - Etat de contrôle des immobilisations (Transaction AMECTL)

Enrichissement des contrôles des dates lors de la clôture

Des contrôles complémentaires sur la cohérence des dates sont faits lors du traitement de clôture des immobilisations (TAMCLO).

Explications

Lors du traitement de clôture des immobilisations (TAMCLO), les contrôles suivants sur la cohérence des dates ont été ajoutés :

- Pour le paramètre AUTAMO occurrence EXE, la date 1 doit être inférieure à la date 2.
- Pour le paramètre AUTAMO occurrence EXE, la date 2 doit être une date de fin de mois.
- La date 2 du paramètre AUTAMO occurrence EXE doit être égale à la date 1 plus le nombre de mois précisé dans la valeur 1.
- Pour le paramètre AUTAMO occurrence CLO, la date 1 doit être inférieure à la date 2.
- Les dates 1 du paramètre AUTAMO occurrences CLO et EXE doivent être consécutives.
- Pour le paramètre AUTAMO occurrence CLO, les dates 1 et 2 doivent être des dates de fin de mois.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCLO - Traitement de clôture des immobilisations (Transaction AMTCLO)

Uniformisation du paramétrage lors des transferts d'immobilisations

Prise en compte des exceptions.

Génération des écritures sur l'établissement destination.

Conservation du sous-numéro.

Explications

1 - Prise en compte des exceptions

Les exceptions peuvent être prises en compte (GAMCPT) avec le traitement de cession (TAMCES) lors des transferts d'établissements ("T", "TF" et "TG") pour remplacer les comptes, les postes et les CGR A. C'est le type d'exception "F" qui est pris en compte.

Auparavant, cette fonctionnalité était toujours prise en compte pour la nature de sortie "TF" et elle était conditionnée pour les natures de sortie "T" et "TG" par le premier caractère de la chaîne 1 du paramètre NATCES.

C'est le premier caractère de la chaîne 1 du paramètre NATCES qui permet de gérer cette fonctionnalité.

2 - Génération des écritures sur l'établissement destination

Possibilité de générer ou non des écritures sur l'établissement de destination quelle que soit la nature de sortie utilisée : "T", "TF" ou "TG".

Auparavant, les écritures sur l'établissement destination :

- étaient toujours générées pour la nature de sortie "T"
- n'étaient jamais générées pour la nature de sortie "TF"
- étaient générées pour la nature de sortie "TG" suivant le deuxième caractère de la chaîne 1 du paramètre NATCES.

C'est le deuxième caractère de la chaîne 1 du paramètre NATCES qui permet de gérer cette nouvelle fonctionnalité.

Remarque :

Dans le cas de la nature de sortie "TG", seule l'écriture d'acquisition peut être générée sur l'établissement destination.

3 - Conservation du sous-numéro :

Le sous-numéro de l'immobilisation peut être conservé lors d'un transfert sur un autre établissement quelle que soit la nature de sortie utilisée ("T", "TF" ou "TG").

Ceci permet donc de tenir compte des éclatements effectués sur l'établissement d'origine et de les reporter sur l'établissement destination. De plus, il n'est plus nécessaire que l'immobilisation avec le sous-numéro 0 soit également transférée.

Cette fonctionnalité existait auparavant mais seulement pour la nature de sortie "TF".

C'est le troisième caractère de la chaîne 1 du paramètre NATCES qui permet de gérer cette nouvelle fonctionnalité.

Exemple :

1 - La conservation du sous-numéro n'est pas activée (troisième caractère = N) :

1 ? 1 : Si l'immobilisation mère (avec le sous-numéro 0) est transférée

I1/0 --> I2/0

I1/1 --> I3/0

I1/2 --> I4/0

1 ? 2 : Si l'immobilisation mère (avec le sous-numéro 0) n'est pas transférée

I1/1 --> I2/0

I1/2 --> I3/0

2 - La conservation du sous-numéro est activée (troisième caractère = O) :

2 ? 1 : Si l'immobilisation mère (avec le sous-numéro 0) est transférée

I1/0 --> I2/0

I1/1 --> I2/1

I1/2 --> I2/2

2 ? 2 : Si l'immobilisation mère (avec le sous-numéro 0) n'est pas transférée

I1/1 --> I2/1

I1/2 --> I2/2

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (*Transaction AMTCES*)

TAMMAR - Génération des mises au rebut et cessions de masse (*Transaction AMTMAR*)

TAMTCE - Traitement de transfert des cessions (*Transaction AMTTCE*)

TAMANC - Traitement d'annulation des cessions (*Transaction AMTANC*)

Possibilité de faire suivre l'établissement d'origine lors d'un transfert

Lors d'un transfert, l'établissement d'origine peut suivre dans une zone libre au choix sur l'immobilisation de l'établissement destination.

Explications

Création de l'occurrence SUIETS pour le paramètre AMTCES.

Cette occurrence permet de faire suivre l'établissement d'origine dans une zone libre au choix sur l'immobilisation de l'établissement destination, lors d'un transfert : nature de sortie T, TF ou TG.

La chaîne 1 contient le champ de l'immobilisation destination qui doit recevoir l'établissement d'origine.

Les valeurs possibles sont :

- L01AMIMO à L05AMIMO (libellés 1 à 5) ;

- G01AMIMO à G05AMIMO (identifiants longs 1 à 5) ;

- TX1AMIMO à TX3AMIMO (textes 1 à 3).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

TAMMAR - Génération des mises au rebut et cessions de masse (Transaction AMTMAR)

Evolution pour la nature de sortie TG

Le plan d'amortissement de l'immobilisation est modifiable, par paramétrage, sur l'établissement destination en calculant la durée restante.

Explications

1 - Dans le cas du transfert groupe (TG), le paramètre AMTCES occurrence PLNGEN permet de modifier automatiquement le plan d'amortissement de l'immobilisation sur l'établissement destination en calculant la durée restante.

La chaîne 1 de ce paramètre doit donc contenir un plan générique. Ceci fonctionnait pour les plans linéaires mais pas pour les plans dégressifs.

Désormais la chaîne 2 pourra contenir un plan dégressif générique.

Résumé du nouveau fonctionnement :

La chaîne 1 contient un plan générique linéaire (Exemple : LINJ).

La chaîne 2 contient un plan générique dégressif en mois (Exemple : DEGM).

Lors du transfert d'une immobilisation sur un autre établissement en utilisant la nature de sortie TG, son plan d'amortissement est automatiquement remplacé sur l'établissement destination par le plan d'amortissement contenu dans la chaîne 1 ou 2 du paramètre, suivant si le plan d'origine était linéaire ou dégressif.

2 - Toujours dans le cas du transfert groupe (TG), si l'immobilisation de départ est totalement amortie elle se retrouve donc sur l'établissement destination sans objectif rattaché car lors du calcul de la durée restante, si celle-ci est zéro on ne crée pas l'objectif.

On obtenait donc une immobilisation amortissable (Type = A) sans objectif, ce qu'il faut essayer d'éviter car cela peut conduire par la suite à un contrôle bloquant lors de la clôture par exemple.

Dans ce cas, le type de l'immobilisation est modifié afin de le passer à non amortissable : type = "N".

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

Contrôle des annuités lors de la suppression logique d'une immobilisation

Lors de la suppression logique d'une immobilisation dans GAMIMO (passage à l'état I ou S), cette évolution permet de contrôler si cette immobilisation possède des annuités transférées en comptabilité sur l'exercice en cours afin d'autoriser ou non cette modification.

Explications

Création de l'occurrence CTLETA pour le paramètre AUTAMO afin de mettre en place ce contrôle. La valeur testée 1 concerne les immobilisations réelles, la valeur testée 2 concerne les immobilisations de simulation.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

Suivi automatique de la localisation et de l'analytique sur les subventions

Possibilité de faire suivre automatiquement le dépôt, l'emplacement, le CGR A et le CGR B de la fiche d'immobilisation sur les subventions liées en cas de modification manuelle ou automatique de l'immobilisation.

Explications

Possibilité de faire suivre automatiquement le dépôt, l'emplacement, le CGR A et le CGR B de la fiche d'immobilisation sur les subventions liées (type de lien "SF" dans GAMLIM) en cas de modification manuelle (GAMIMO) ou automatique (GAMMIL, TAMMIL) de l'immobilisation.

Le paramètre AUTAMO occurrence SUI SUB a été ajouté afin de piloter cette fonctionnalité.

La valeur testée 1 pilote le suivi de la localisation : report du dépôt et de l'emplacement.

La valeur testée 2 pilote le suivi analytique : report du CGR A et du CGR B.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (*Transaction AMIIMO*)

GAMMIL - Modification d'immobilisations par liste (*Transaction AMIMIL*)

TAMMIL - Modification en masse des immobilisations (*Transaction AMTMIL*)

Modules

Nouveautés

WSAMIMT - Webservices pour la création d'immobilisations

Mise à disposition d'un Webservice permettant la création d'immobilisations ("fixedAssets").

Structures de données

Créations de tables

AMLIT - Liens des immobilisations de transfert

Modifications de tables

AMCPT - Exceptions sur comptes postes journaux et CGR

Ajout des colonnes :

MSSAMCPT - Méthode de suivi des segments